

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2017

L'an deux mille dix sept, le 25 mars à dix sept trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur HAMON.

Bonjour à tous, bonjour au public très nombreux, bonjour à tous les nouveaux élus et bien venu pour ce nouveau conseil d'installation, j'ai aperçu quelques élus maire de secteur, Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, Monsieur Éric BRAIVE, Maire de Leuville que je salue, Monsieur SOUBRA également, Monsieur PETITTA à qui j'adresse mon bonjour, Monsieur LEONHARD qui se cache, bonjour Monsieur LEONHARD, président de la communauté d'Agglomération.

Bien, je déclare donc cette séance ouverte et pour le déroulement de cette séance, j'appelle à me remplacer le doyen d'âge qui est Monsieur Jean-Jacques SCHERCHEN, s'il veut bien s'approcher.

Monsieur SCHERCHEN : Mesdames, Messieurs bonsoir, et bien venu à tous les nouveaux élus. Nous allons tout d'abord procéder à l'appel des présents :

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Alain LAMOUR, Mme Martine THOMPSON, M. Patrick PHILIPPE, Mme Charlène BADINA, M. Roland JACQUIER, Mme Silvia THIEBAULT, M. Guy BIZET, Mme Caroline LAFAYE, M. Alexandre FACCHIN, Mme Muriel DELECOURT, M. Pierre VIBET, Mme Agnès PRIVAT, M. Philippe CIUCIU, Mme Christine ANTONI, M. Frédéric MANCEAU, Mme Émilie GASPAS, M. Nicolas GARRESSUS, Mme Dominique MORIN, M. Pierre-Éric HENRY, Mme Marie-Céline WIBAULT, M. Patrick GAMACHE, Mme Viviane GREINER, M. Éric FAUVEL, Mme Sophie MAILLARD, M. Jean-Jacques SCHERCHEN, M. Philippe HAMON, Mme Christelle POULIQUEN, M. Pascal AMRHEIN.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : M. Pino LEOTTA (donne pouvoir à M. Alain LAMOUR)

Je constate que le quorum est largement atteint.

Nous allons procéder à la désignation d'un secrétaire de séance, qui veut occuper cette place ? Et de deux assesseurs Mme Caroline LAFAYE, Mme Agnès PRIVAT.

SECRÉTAIRE : Monsieur FACCHIN

Je vais vous donner lecture de l'ordre du jour :

Point n° 1 : Élection du Maire,

Point n° 2 : Détermination du nombre d'adjoints,

Point n° 3 : Élection de la liste des adjoints.

I – ÉLECTION DU MAIRE

Délibération, vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-8,

Considérant que conformément aux dispositifs de l'article L 2115 du Code Général des Collectivités Locales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance, il vous est donc proposé, ça a été fait, pour assurer cette fonction, s'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominatif et de constater que le quorum est atteint, ça a été fait.

Considérant que la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal la présidence donnée est donc dans ce cas à Monsieur Jean-Jacques SCHERCHEN.

Je rappelle donc l'objet de la séance qui est l'élection du Maire.

Considérant que le Conseil Municipal élit le Maire et les adjoints parmi les membres à bulletin secret, le vote à main levée est donc prohibé y compris en cas de demande des membres du conseil. Le président procède à l'élection des candidats.

Mesdames, Messieurs qui parmi vous veut occuper la place de Maire ? Je suis obligé de poser la question, une main se lève il s'agit de Monsieur Alain LAMOUR, donc nous allons procéder au vote.

- nombre de bulletins : 29
- bulletins blancs ou nuls : 6
- suffrages exprimés : 23

Monsieur Alain LAMOUR : vingt trois voix (23)

Monsieur Alain LAMOUR Ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et est immédiatement installé.

Monsieur LAMOUR : Excusez-moi, j'avais perdu l'habitude (*mettre l'écharpe*). Bonjour à toutes et à tous, merci d'avoir sacrifié un peu de ce soleil printanier. Je voulais d'abord remercier Philippe Hamon et l'équipe sortante pour son dévouement pour la commune. Je les remercie également pour la transition entre nos deux équipes qui s'est remarquablement bien déroulée, dans un esprit très constructif.

Je remercie toute l'équipe d'Ensemble pour Longpont, une équipe qui conjugue professionnalisme, énergie, imagination, convivialité et enthousiasme. Merci à tous ceux qui nous ont nourris de leurs idées, qui nous ont encouragés ainsi que nos familles qui nous ont entouré. Merci aux Longpontains qui nous ont fait confiance. À toutes et tous, que vous ayez voté ou non pour nous, je veux vous adresser ce message clair : je suis et je serai votre Maire quelques soient vos origines sociales, vos convictions politiques, religieuses ou philosophiques.

L'équipe est composée de sensibilités diverses. C'est ce qui fait d'ailleurs sa richesse. Ce qui nous uni c'est un certain nombre de valeurs, dont l'humanisme, et notre projet pour Longpont, uniquement pour Longpont. Je suis membre du Parti de Gauche mais contrairement à ce qui a pu être écrit, je n'en suis pas un cadre et je n'ai nullement l'intention de le devenir. De même, je n'ai pas l'intention de cumuler d'autres mandats, à l'exception de celui de vice-président de la communauté d'agglomération qui est un mandat connexe à celui de maire. C'est pour LONGPONT que nous allons travailler, uniquement pour LONGPONT, la politique se fourvoie quand elle devient carrière et être Maire réclame du temps et celui-ci je tiens à le consacrer à LONGPONT.

Vous connaissez nos priorités. La première : C'est bien sur redresser durablement les finances de la commune pour baisser les impôts durablement. Roland Jacquier, notre adjoint aux finances, a déjà bien travaillé sur le sujet, il va approfondir très rapidement son analyse.

La seconde, immédiate : réorganiser les services avec les agents. Dès lundi prochain, avec les adjoints, nous rencontrerons les agents dans les services, nous nous présenterons aux agents et une assemblée générale sera rapidement convoquée. À tous les agents, je veux dire que l'équipe souhaite travailler avec vous en respectant le rôle de chacun.

Nous rendrons compte régulièrement de l'avancée de notre projet par l'intermédiaire du V.A.L dont nous allons reprendre la publication, mais aussi avec des moyens modernes de communication, en particulier YouTube.

Si notre victoire de dimanche dernier est nette et incontestable, comme je l'ai dit dimanche dernier, nous restons modeste, n'oublions pas que 48 % des Longipontains ne se sont pas déplacés. Nous n'oublions pas l'incompréhension des Longipontains face à 4 listes dans une petite ville comme LONGPONT pour une élection partielle. Nous n'oublions pas le désenchantement, la défiance, la désespérance de tous les gens que nous avons rencontrés au porte à porte face aux élus et à la politique en générale. C'est un signe qui ne trompe pas et qui a marqué tous ceux qui ont fait du porte à porte. Nous n'oublirons pas l'incompréhension des Longipontains devant autant de listes dans une petite ville comme la nôtre.

Un système politique est en train de mourir à petit feu, un autre doit naître. Et c'est au niveau local, qu'il peut naître. De la part des élus locaux, cela suppose de l'humilité, de l'écoute et la capacité à abandonner une partie de leur pouvoir pour le partager avec les habitants. De la part des citoyens, cela réclame de consacrer un peu de leur temps à la vie de la commune.

Cette démocratie de proximité qui se développe en France et à l'étranger dans des villes, il n'y a aucune raison qu'elle ne se développe pas à LONGPONT. Cela s'appuie sur une méthode réunir les habitants, les élus et les experts autour de projets concrets. Les faire travailler ensemble, les mener jusqu'à la décision et le vote au Conseil Municipal. Cette démocratie de proximité réclame de la patience, de la persévérance, de l'écoute et nous prendrons le temps qu'il faudra pour la mettre en œuvre. C'est un changement de culture profond, nous allons commencer par des petits projets, que nous élargirons progressivement.

Cela permettra également d'apporter un peu d'apaisement et la sérénité à LONGPONT qui en a besoin. La démocratie est faite pour avoir une opposition saine, à condition qu'elle est les moyens de travailler. À tous les élus d'opposition, je vous indique que vous aurez toute votre place dans ce conseil et que nous pouvons travailler en bonne intelligence chacun à sa place.

J'ai conscience que la tâche qui nous attend est rude. Le mandat est très court, mais j'ai confiance dans la capacité de l'équipe à travailler collectivement, dans la capacité de l'équipe à être proche des Longipontains, dans la capacité de l'équipe à travailler pour LONGPONT. Avec un seul objectif : que le quotidien de chacun d'entre nous s'améliore et que nous vivions collectivement ensemble. Au travail !

merci.

Monsieur LAMOUR : Monsieur GAMACHE, vous avez la parole.

Monsieur GAMACHE : Merci Monsieur le Maire, tout d'abord je souhaite vous féliciter pour votre élection de dimanche dernier et votre élection à l'instant en tant que Maire, donc j'ai bien noté la main tendue que vous proposiez à l'opposition, je vous en remercie, ça va dans le sens de ce que j'avais proposé il y a déjà quelques mois, et nous l'acceptons bien volontiers. Conseillers Municipaux jusqu'en 2020, nous serons particulièrement vigilants à ce que l'intérêt général prime et nous œuvrerons de façon responsable et constructive et nous croyons au droit de chacun d'exprimer ses idées dans le respect des autres, voilà, encore une fois toute nos félicitations.

Monsieur LAMOUR : Merci Monsieur GAMACHE, Monsieur HAMON ?

Monsieur HAMON : Monsieur LAMOUR, Monsieur le Maire également toutes mes félicitations, je vous remercie de vos remerciements sur cette passation de pouvoir que nous avons souhaité faire en toute transparence, l'ensemble des élus, et en particulier le premier adjoint Monsieur Claude COLLIN et Madame Christelle POULIQUEN, rien ne vous a été caché, tout vous a été dit de manière à ce que vous puissiez entamer ce début de mandat, je dirais avec confiance. Certes, nos orientations sont différentes, mais je respecte le choix des Longipontains et je souhaite à vous-même et à toute votre équipe, toute la réussite pour les 3 ans qui viennent.

Monsieur LAMOUR : Merci Monsieur HAMON, Monsieur AMRHEIN ?

Monsieur AMRHEIN : Monsieur le Maire je vous adresse toutes mes félicitations et j'ai bien entendu votre message et donc notre groupe que je représente sera avec vous dans l'intérêt des Longipontains.

Monsieur LAMOUR : Merci Monsieur AMRHEIN.

II – DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS. – Rapporteur Alain LAMOUR

Monsieur Alain LAMOUR : Je vais vous épargner la lecture des articles du code général des Collectivités Territoriales, il faut vous dire qu'à LONGPONT, le maximum d'adjoints est fixé à 8 et que nous proposons une équipe resserrée de 6 adjoints.

Nous allons procéder au vote pour savoir le nombre d'adjoint.

VOTE : Pour la détermination du nombre d'adjoints :

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Alain LAMOUR

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré,

par 21 voix pour, 8 abstentions, et 0 voix contre : d'approuver la création de 6 postes d'adjoints au maire.

III – ÉLECTIONS DE LA LISTE DES ADJOINTS – Rapporteur Alain LAMOUR

Monsieur LAMOUR : Élections de la liste des adjoints, nous vous proposons donc, la liste des adjoints suivante :

- 1^{ère} adjointe : Madame Martine THOMPSON,

- 2^{ème} adjoint : Monsieur Patrick PHILIPPE,
- 3^{ème} adjoint : Madame Charlène BADINA,
- 4^{ème} adjoint : Monsieur Roland JACQUIER,
- 5^{ème} adjointe : Madame Sylvia THIEBAULT,
- 6^{ème} adjoint : Monsieur Guy BIZET.

Je vous propose de passer au vote, si vous êtes d'accord en mettant la liste complète, cela nous évitera d'écrire tous les noms, oui excusez-moi je n'ai pas demandé s'il y avait d'autres listes.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 29
- bulletins blancs ou nuls : 7
- suffrages exprimés : 22

La liste des adjoints a obtenu : vingt deux voix (22)

La liste présentée par Ensemble pour Longpont, ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue et est immédiatement installée.

Juste une précision, nous avons choisi une équipe resserrée pour être plus efficaces, mais les adjoints travailleront avec des conseillers municipaux :

- Madame Martine THOMPSON : Urbanisme, Aménagement et Protection du Patrimoine :
 - Monsieur Alexandre FACCHIN,
- Monsieur Patrick PHILIPPE : Travaux, Cadre de Vie et Espaces Publics :
 - Monsieur Pino LEOTTA,
 - Monsieur Nicolas GARRESSUS.
- Madame Charlène BADINA : Petite Enfance, Éducation, Jeunesse :
 - Madame Émilie GASPARD.
- Monsieur Roland JACQUIER : Finances et Administration Numérique :
 - Madame Christine ANTONI.
- Madame Sylvia THIEBAULT : Culture, Sports et Vies Associatives :
 - Madame Murielle DELECOURT.
- Monsieur Guy BIZET : Action Sociale, Solidaire et Intergénérationnel :
 - Monsieur Frédéric MANCEAU.

L'ordre du jour étant terminé, avez-vous des questions diverses ?

Non et bien merci à tous et nous vous invitons à un verre de l'amitié offert par la liste Ensemble Pour Longpont, il vaut mieux le préciser par les temps qui courent.

La séance est levée à 18h00